



PREAVIS MUNICIPAL No 04/2023 AU CONSEIL COMMUNAL DE MORRENS

DEMANDE DE CREDIT EXTRABUDGETAIRE POUR LE FINANCEMENT DE LA COMMEMORATION DU TRICENTENAIRE DE LA MORT DU MAJOR DAVEL

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

L'année 2023 marque les 300 ans de la mort du Major Davel. Pour lui rendre hommage, divers événements et activités sont proposés tout au long de l'année dans le canton, dans le prolongement des publications déjà parues en 2022. La canton a établi un calendrier des manifestations sur son site internet consultable sous : <http://www.vd.ch/davel>.

La Municipalité a souhaité impliquer les sociétés locales par le biais de l'USL (union des sociétés locales) dans l'organisation de cette commémoration afin que ces festivités correspondent à notre population et à notre époque.

C'est Arcana qui s'est montrée motivée à monter un projet et la date du 1^{er} août 2023 a été retenue pour des raisons de calendrier. Arcana est une de nos sociétés locales dont la moitié du comité est composé de jeunes ayant grandi à Morrens. Elle a pour vocation d'organiser des événements culturels en Suisse romande. Après une première édition du festival Arcana, le festival suisse du fantastique et de l'émerveillement qui a eu lieu à la Salle Davel lors du week-end du Jeûne fédéral en 2021, Arcana est en train de préparer la troisième édition de ce festival qui se déroulera du 11 au 14 août 2023 à Beausobre à Morges : <http://www.arcanafestival.ch>.

Au moment de l'élaboration du budget 2023, nous n'avons pas encore de concept ni de chiffres à vous proposer et rien n'a été intégré au budget à ce titre. Seuls frs. 1'500.- ont été portés au budget pour tenir compte des coûts liés à la formule traditionnelle du 1^{er} août (indemnisation de frs. 1'000.- en faveur de l'Amicale des pompiers et prise en charge du déficit sur la vente des menus à frs. 10.-).

Dans l'intervalle, Arcana nous a transmis trois offres portant sur des programmes à envergure et coûts très différents. Nous avons également pris contact avec l'Amicale des pompiers pour leur demander de prendre en charge, dans sa formule habituelle mais sur réservation, le repas traditionnel du soir sous la cantine et le couvert de l'Orme.

La Municipalité a validé la variante la plus complète proposée par Arcana qui vise à faire rayonner Morrens et son Histoire. Voici un avant-goût du programme prévu, le programme définitif sera édité vers fin juin 2023 :

Dès fin avril 2023, un jeu de piste historique, accessible à tout public, sera mis en place à travers le village. Des lots à gagner sous forme de bons à faire valoir auprès de nos commerces locaux ainsi qu'une communication étendue sur les réseaux sociaux, auprès des écoles, des institutions sociales et des communes du Gros-de-Vaud inciteront de nombreuses personnes à y participer et à découvrir notre village au fil des prochains mois.

Le jour de la Fête Nationale, des animations seront proposées par petits blocs pendant toute la journée sur l'Orme (stands, reconstitutions etc.) et il y aura bien évidemment de la restauration. En soirée, un feu d'artifice viendra clôturer les festivités.

Le budget prévu pour cette manifestation est le suivant :

Jeu de piste (scénariste, matériel et lots à gagner)	Frs	3100.-
Communication (affiches, annonces, campagnes et posts)	Frs	1000.-
Feu d'artifice (artificier + feux)	Frs	5500.-
Reconstitutions, animations	Frs	2000.-
Indemnisation Arcana	Frs	1000.-
Location cantine Arcana	Frs	1000.-
Sécurité et Samaritains	Frs	1100.-
Sanitaires	Frs	500.-
Invitations (apéritifs et repas offerts)	Frs	1000.-
Vin de fête (cuvée spéciale)	Frs	1000.-
Décorations	Frs	500.-
Divers et Imprévus	Frs	<u>2300.-</u>
Total	Frs	20000.-

C'est donc pour un montant de frs. 20000.- non prévu au budget 2023 que nous sollicitons votre autorisation.

Nous précisons qu'Arcana s'est engagée à nous présenter les comptes de la manifestation dans le courant de l'automne afin d'évaluer, selon les recettes obtenues, l'opportunité d'une éventuelle redistribution entre les sociétés locales ayant participé à la fête.

La Municipalité a, de son côté, fait une demande de subvention pour cette manifestation auprès de la Chancellerie de l'État de Vaud. Nous n'avons pas encore obtenu de réponse à cette demande au moment de la rédaction de ce préavis.

Conclusion et adoption

Vu ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

Le Conseil communal de Morrens après avoir :

- vu le préavis n° 04/2023 de la Municipalité
- entendu la commission adhoc
- entendu la commission des finances
- considérant que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide

d'accorder à la Municipalité un crédit extrabudgétaire de Fr. 20'000.- pour le financement de la commémoration du tricentenaire de la mort du Major Davel.

Ce montant sera prélevé sur les liquidités courantes et entrera en totalité comme charge d'exploitation dans les comptes 2023 (compte no 110.317.00).

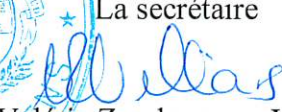
Ainsi délibéré par la Municipalité dans sa séance du 2 mai 2023 pour être soumis à l'approbation du Conseil communal.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La syndique

La secrétaire


Sandra Hulaas


Valérie Zumbrunnen Villars

C.C. du 19.06.2023
Réf.: Sandra Hulaas
Morrens, le 3 mai 2023